Compte rendu du CA du 19 janvier 2023
animé par Casimir Kielbasa
Secrétaire de séance Jean-Pierre Lautrey

Excusé : Jean-Paul Risse

Présents : René Benoit, Vinicio Bertocci, Daniel Bouton, Jean-Louis De Rasse, Christiane Konarski, Casimir Kielbasa, Daniel Kot, Jean-Pierre Lautrey, Denise Sivignon, Gérard Smolinski, et Jacques Thévenin.

Ouverture de la séance à 16h20

Casimir projette les trames où seront apposés les différents trombinoscopes des membres du CA (membres du bureau et administrateurs) de ceux des différentes commissions et enfin les trombinoscopes de tous les membres du club.
Les trombinoscopes seront affichés dans la salle mais aussi placés dans le livret du nouvel adhérent avec également le règlement intérieur, les statuts , la liste des activités du club etc…

Les commissions

Commission de la formation :

Vini, Daniel Bouton, René Benoit et Casimir.

Commission des achats :

De plein droit, Casimir et Denise, mais aussi Jean-Louis, Vini, Christiane et Daniel Bouton.

Informatique :

Smol et Daniel Bouton.

Commission des Archives :

Jacques, Jean-Paul et Jean-Pierre Lautrey

Gravage de DVD :

Daniel Kot, Jean-Paul et Guy Tête

Site internet :

Daniel Bouton et Jacquy Nuguet (lui poser la question pour avoir son aval)

Réseaux sociaux

Jacquy Nuguet pour YouTube et Marc Daubricout pour Facebook.

Impression

(Concerne tout ce qu'on fait imprimer au Creusot : affiches, programmes etc…)
Casimir, Daniel Kot.

Convivialité :

Christiane,Nicole, Jacqueline Riollot, Yvette Rilliot et J-P L

Aménagement du local

Jacques Thévenin

Inventaire du matériel :

Nicole, Christiane, Daniel Bouton, Denise et Jean-Louis.

J-P L souhaiterait un nombre plus important de membres à la validation des films pour le festival car cette année, si les films gagnaient en qualité, il manquait des films de fiction tant réclamés par certains de nos fidèles spectateurs ; selon Vini, on a fait avec ce qu'on avait tout simplement.

Aussi, J-P L propose la création d'une nouvelle commission portant sur la créativité, voire un groupe de progrès dans le cadre de séances de Brain Storming dont le but serait de développer la créativité en vue de parvenir par exemple à la réalisation de films de fiction.
Pour le moment, le CA ne semble pas vouloir donner une suite favorable à cette proposition, mais laisse tout de même J-P L libre pour s'en occuper.

Elaboration du règlement intérieur

Il est nécessaire de le revoir et notamment pour le matériel emprunté et la question de l'assurance qui avait été posée par Camille.
Denise qui s'est renseignée auprès de l'assurance donne les précisions suivantes :

- Emprunt du matériel à un autre adhérent dans le cadre des activités du Club :

Remboursement des frais en cas de dommages moins une franchise de 150,00 € en tenant compte de la vétusté.

- Idem pour le matériel emprunté au Club

En principe aucune indemnisation en cas de vol dans une voiture (à voir au cas par cas avec l'assureur du propriétaire du véhicule)

Vini ajoute que la responsabilié civile peut jouer également en cas de dommage causé par un tiers.
Il est nécessaire également de revoir la liste du matériel du club pouvant être emprunté
En vue de modifier le RI, il est décidé de créer un groupe constitué par le bureau + Jacques qui a l'expérience du GRS.
Le RI devra être élaboré avant juin pour être présenté au CA puis à la réunion plénière de juin.

Demande de subvention

Casimir a reçu un mail de la municipalité l'invitant à servir les documents de demande de subvention.
Considérant qu'un certains nombre de nos adhérents résident dans les communes limitrophes, faut-t-il demander des subventions aux mairies de ces communes ?
Denise va se renseigner pour St- Vallier et Christiane pour Sanvignes

Pour Montceau , on demandait 500,00 € de subvention de fonctionnement. La question est de savoir si on demande une subvention exceptionnelle pour le vidéoprojecteur.
Vini qui a fait des recherches sur le prix d'un projecteur laser annonce qu'il faut compter au moins 20 000 €. Mais, selon lui, le mieux ne serait-il pas d'attendre la subvention que pourrait nous allouer Bernard Ponceblanc ou bien encore l'acquisition par la mairie d'un vidéo projecteur adapté au nouvel écran en contribuant au financement.
Deux autres possibilités pourraient également s'offrir à nous : la location à couvrir par une subvention exceptionnelle ou le partenariat avec le directeur du cinéma qui souhaite projeter des films à l'Embarcadère en attendant la construction du nouveau cinéma.

Des pistes de partenariat sont à rechercher en demandant une entrevue avec Mme le Maire .
Au cours de cette rencontre sera évoqué la possibilité pour le club de commencer les travaux pour avoir de la place plus rapidement.

Le tampon encreur

Smol fait circuler des modèles de tampon encreur à choisir.
Ce tampon sera confectionné pour 19 €

Levée de séance à 17h50